Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260210-2026_27-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

OBJET : Ouverture anticipée des crédits – Budgets principal et assainissement - correctifs

N° 2026-27

L'an deux mille vingt-six

Le 10 février, à 19 heures 00

Les Membres du Conseil de Communauté, légalement convoqués, se sont réunis à La Dominelais, sous la présidence de M. MINIER.

. les conseillers communautaires
MM. AUBRY, BERTIN, BERTON, BOURASSEAU, BRIZARD, BRULLE, DREAN, EON, GAUDICHON, GENDROT, GOHIER, GOUR, HAMON, LECLERC (arrivé à la délibération n°26), LESUR, LOUAPRE, MACE, MARTIN, MELLET, MINIER, MORICEAU, RIFFAULT, RINFRAY, ROGER, ROUX, ROUXEL, SOLLIER, VACHEROT.

. pouvoirs

Mme Catherine ALLAIN	à	M. Guy RINFRAY
M. David JUGAN	à	Mme Nathalie ROUXEL
M. Thierry LASSALLE	à	Mme Laurence ROUX
M. Laurent LE GUEHENNEC	à	Mme Jacqueline SOLLIER
M. Jean-Yves LECLERC	à	Mme Myriam GOHIER (jusqu'à la délibération n°25)

DATE DE CONVOCATION : le 02/02/2026

formant la majorité des membres en exercice

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS

En exercice	**46**
Présents	**28**
Votants	**32**

Mme DRÉAN a été désignée Secrétaire de séance.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.1612-1 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu l'arrêté préfectoral n°35-2024-10-22-00002 du 22 octobre 2024 portant modification des statuts de Bretagne Porte de Loire Communauté ;

Vu la délibération n°2026-07 du Conseil communautaire du 13 janvier 2026 autorisant le Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2026, dans la limite de 25% des crédits d'investissement ouverts au budget 2025 ;

Considérant qu'aux termes de l'article L.1612-1 du Code général des collectivités territoriales, jusqu'à l'adoption du budget primitif, l'exécutif de la collectivité peut, sur autorisation de l'organe délibérant, engager, liquider et mandater les dépenses de la section d'investissement, dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors crédits afférents au remboursement de la dette ;

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260210-2026_27-DE

Considérant qu'il y a lieu d'apporter un correctif sur le budget principal pour ouvrir les crédits nécessaires au règlement des nouveaux vélos électriques ;

Considérant qu'il y a lieu d'apporter un correctif sur le budget assainissement afin de régulariser l'enveloppe qui pourra être mobilisée dans le cadre de cette disposition ;

Considérant que ces corrections sont présentées dans les tableaux ci-après :

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260210-2026_27-DE

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

BUDGET PRINCIPAL						
MONTANT TOTAL INVESTISSEMENT 2025			MONTANT AMORTISSEMENT EMPRUNT 2026		MONTANT RESTE A REALISER	MONTANT ENVELOPPE DE CREDITS BUDGETAIRES EN INVESTISSEMENT A NE PAS DEPASSER
8 880 966,52 €			440 000,00 €		1 588 963,69 €	1 713 000,71 €
CHAP	ARTICLE	OPERATION	FONCTION	BP 2025	RAR 2025	Ouverture anticipée de crédits BP 2026
20	202	40	510	318 830,00 €	99 370,00 €	54 865,00 €
	2031		70	2 000,00 €		500,00 €
	2031	201708	424	41 010,00 €	12 270,00 €	7 185,00 €
	2031	202402	020	50 000,00 €	14 915,40 €	8 771,15 €
	2031	202501	026	60 000,00 €		15 000,00 €
204	2041412		01	884 202,64 €	590 846,33 €	73 339,08 €
	2041412		515	20 000,00 €		5 000,00 €
	2041412		52	1 046 000,00 €	42 000,00 €	251 000,00 €
21	2112	01	01	9 000,00 €		2 250,00 €
	215731	01	020	34 800,00 €		8 700,00 €
	215731	01	338	35 000,00 €		8 750,00 €
	2015731	01	028	49 013,37 €		12 253,34 €
	215848	01	020	19 800,00 €		4 950,00 €
	2188	01	028	99 000,00 €		24 750,00 €
	2188	01	311	30 000,00 €		7 500,00 €
	2188	01	424	12 000,00 €		3 000,00 €
	21838	01	57	47 369,60 €		11 000,00 €
	21828	01	828			40 000,00 €
	2121	16	70	288 126,62 €	55 354,18 €	58 193,11 €
	2121	28	554	9 117,58 €	4 117,58 €	1 250,00 €
23	2313	02	020	60 000,00 €	18 394,88 €	10 401,28 €
	2313	02	828	100 000,00 €		25 000,00 €
	2313	02	314	2 500,00 €		625,00 €
	2313	201704	338	531 890,08 €	20 875,30 €	127 753,70 €
	2313	201708	424	1 398 374,20 €		349 593,55 €
	2318	202401	020	5 000,00 €		1 250,00 €
	2315	202501	026	50 000,00 €		12 500,00 €
27	275		01	355,00 €		88,75 €
	276		338	145,00 €		36,25 €
				total ouverture crédit 1/4 investissement		1 125 468,96 €

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260210-2026_27-DE

ASSAINISSEMENT/SPANC						
MONTANT TOTAL INVESTISSEMENT 2025			MONTANT AMORTISSEMENT EMPRUNT 2026		MONTANT RESTE A REALISER	MONTANT MAXIMAL ENVELOPPE DE CREDITS BUDGETAIRES EN INVESTISSEMENT A NE PAS DEPASSER
3 840 366,37 €			394 385,73 €		537 617,78 €	960 091,59 €
CHAP	ARTICLE	OPERATION	FONCTION	BP 2025	RAR	Ouverture anticipée de crédits BP 2025
20	2031		921	385 000,00 €	276 264,36 €	27 183,91 €
21	2183		921	3 000,00 €		750,00 €
	2183		922	3 000,00 €		750,00 €
	21562		921	50 000,00 €	4 946,75 €	11 263,31 €
	21562		922	3 500,00 €		875,00 €
	2158		922	10 000,00 €		2 500,00 €
23	2315	35106	921	1 000 126,98 €	153 936,36 €	200 000,00 €
	2315	35322	921	1 439 300,00 €	59 356,01 €	200 000,00 €
	2315	35321	921	422 400,00 €	36 747,00 €	50 000,00 €
	2315		921	1 795 739,63 €	2 001,96 €	300 000,00 €
				total ouverture crédit 1/4 investissement		793 322,22 €

Bretagne porte de Loire Communauté
Le Steriad – 2 allée de l'Ille - BAIN DE BRETAGNE - 35470

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 035-200070662-20260210-2026_27-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

– VALIDE les corrections apportées à l'ouverture anticipée des crédits d'investissements telle qu'autorisée par délibération n°2026-07 du 13 janvier 2026 ;

– AUTORISE le Président à signer et exécuter tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme, Le Président,
Vincent MINIER

VINCENT MINIER PRÉSIDENT
BRETAGNE PORTE DE LOIRE COMMUNAUTE
LE STERIAD - PA CHATEAU GAILLARD
2 Allée de L'Ille
35470 BAIN DE BRETAGNE